

4.- CONSEILLER D'ÉDUCATION

Je m'appelle Alberto Soria et je suis le conseiller d'éducation d'Éducation Secondaire Obligatoire dans un institut d'éducation secondaire.

Normalement toutes les informations que tu vas recevoir maintenant ou ultérieurement avec la tutrice d'accueil, seront communiquées aux parents lors d'une réunion ainsi qu'à tous les élèves inscrits avant ton inscription. Je vérifie dans quel cours le service régional t'a inscrit pour pouvoir te mettre dans le groupe adéquat et voir ton emploi du temps. Je te montre le programme pour que tu puisses voir quel genre de matières tu vas étudier pendant l'année et je vais te montrer la classe et les salles spécifiques.

L'éducation secondaire obligatoire que tu vas suivre va durer quatre ans et elle est constituée de deux cycles. Un premier cycle pour les première et deuxième années et un second cycle pour les troisième et quatrième années.

Certains cours que tu vas recevoir sont obligatoires tandis que d'autres sont optionnels. Parmi les cours obligatoires, certains sont très importants et essentiels comme le cours de langue espagnole et les mathématiques. On va te proposer quelques notions de base pour que tu puisses mieux apprendre les autres matières obligatoires comme les sciences naturelles, les sciences sociales, la technologie, la musique, l'éducation physique et les arts plastiques.

Tu as aussi les matières optionnelles qui te donnent différentes possibilités selon tes intérêts ou tes aptitudes. C'est l'étude d'une deuxième langue étrangère, d'une culture classique ou une initiation professionnelle.

Une fois en quatrième année, cet éventail de possibilités te permet de choisir entre divers branches de mathématiques a ou b, ou bien entre cinq matières comme la physique et la chimie, la biologie et la géologie, la musique, les arts plastiques et la technologie. L'année scolaire est divisée en trois trimestres. A la fin de chaque trimestre tu recevras ton bulletin de notes pour toutes les matières, mais aussi la conduite à tenir ultérieurement.

L'année scolaire commence lors de la deuxième semaine du mois de septembre et se termine la troisième semaine de juin.

Quand tu auras terminé la quatrième année et si tu réussis toutes les matières, tu obtiendras le diplôme d'éducation secondaire. Ce diplôme te permet d'accéder au monde du travail, de faire d'autres études telles que des formations professionnelles ou de poursuivre jusqu'au baccalauréat.

Si tu n'as pas redoublé en primaire, tu as la possibilité de redoubler deux fois et de poursuivre jusqu'à l'âge de 18 ans. Si à l'âge de 16 ans, tu veux accéder à la formation professionnelle, tu peux t'inscrire aux programmes de garantie sociale.